

Synthèse des analyses HEA, pour la zone du Sahel (en partenariat avec les SAP, ACF, Oxfam, WFP) et les pays du Golfe de Guinée (en partenariat avec le Centre Régional AGRHYMET)

Les analyses HEA permettent d'apprécier le niveau de sécurité alimentaire des ménages à travers *le seuil de survie et le seuil de protection des moyens d'existence*. L'apparition d'un déficit de survie (**DS**) chez une catégorie des ménages signifie que ces ménages auront des difficultés saisonnières à couvrir leurs besoins énergétiques minimum ainsi que les dépenses inhérentes à la préparation et à la consommation pour l'année en cours. Une intervention humanitaire serait donc nécessaire pour sauver des vies humaines. Le déficit de protection des moyens d'existence (**DPME**) traduit que les ménages qui sont dans cette situation auront des difficultés à maintenir durablement leurs moyens de subsistance à un niveau localement acceptable et l'accès aux services sociaux de base (ex santé, éducation ...)

Pour cette phase, l'analyse a été réalisée entre Février et Mars 2017 sur 87 profils HEA couvrant le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Nigeria, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad, et le Togo.

L'analyse indique que la situation alimentaire est globalement acceptable au vue de la production agro pastorale relativement satisfaisante sur l'ensemble des pays. Cependant, la situation alimentaire des ménages plus pauvres est préoccupante dans des zones ayant enregistré des déficits des productions, une hausse des prix et où persiste les problèmes de l'insécurité civile.

Parmi les zones analysées, la situation alimentaire paraît préoccupante dans les provinces de Sourou et Oudalan (**Burkina Faso**); dans les départements de Diffa, Mayahi, Tessaoua et Magaria, Dungass (**Niger**); dans les départements de Matam et Kanel (**Sénégal**); dans les départements de Tandjilé Est (**Tchad**) et sur l'île de Santo Antao (**Cap Vert**). Dans ces localités, les ménages très pauvres feront potentiellement face à une situation de déficit de survie et par conséquent de protection de moyens d'existence à partir du mois de Février jusqu'en Septembre 2017.

Des déficits importants de protection des moyens d'existence sont projetés chez les ménages pauvres et très pauvres des provinces de Nayala et Soum (**Burkina Faso**), les wilayas de Hodh El Chargui, Holdh Elngarby, Assaba, Guidimakha, Brakna, Gorgol, Tagant et Inchiri (**Mauritanie**), les Etats de Bauchi et Zamfara (**Nigeria**), les départements de Tesker, Bermo, Tchirozerine, Madaoua et la zone urbaine de Niamey (**Niger**) ; les départements de Magalme, Batha Est, Biltine, BEG Nord et Sud, Nord Kanem, Way et Mandy (**Tchad**) ; l'île de Santiago (**Cap Vert**) et les préfectures de Fria Coyah et Dubreka (**Guinée**). La baisse des récoltes, la hausse de prix de céréales de base, la chute significative du prix du bétail et la baisse des opportunités de mains d'œuvre sont à la base de cette situation.

Au **Togo**, en **Gambie**, et en **Côte d'Ivoire**, les analyses ne projettent aucune situation de déficit, la situation alimentaire des ménages semble être acceptable et les moyens d'existence préservés.

Les résultats de cette analyse ont fortement contribué à l'analyse du Cadre Harmonisé en produisant des données de qualité pour renseigner le résultat Consommation Alimentaire à travers le seuil de survie (DS) et le seuil de protection des moyens d'existence (DPME).

Une note détaillant plus amplement l'ensemble de ces résultats est disponible sur le site HEA sahel : www.hea-sahel.org

www.agrhymet.ne